



Séances du Conseil communal

Séance du 28 janvier 2009



Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil qui aura lieu le **28 janvier 2009 à vingt heures** à la maison communale d'Assesse.

► Séance publique :

1. CPAS – Approbation du budget 2009
2. Budget communal 2009 & Rapport d'activités
3. Protection civile – Régularisation de l'intervention communale pour l'année 2006
4. Réfection d'un tronçon de la rue reliant Assesse et Gesves – Approbation d'une convention visant à désigner la commune d'Assesse pour intervenir à l'attribution et l'exécution du marché public
5. Eclairage public du site de la Passetanque – Approbation du décompte final
6. IDEG – Assemblée générale extraordinaire
7. ASBL "GAL" - Ratification de la décision du Collège relative à la prolongation de la garantie bancaire
8. Célébration du 40ème anniversaire de la création de la bibliothèque – Demande de subside adressée par la Fondation JAUMAIN
9. Délégation au BEP pour l'organisation d'actions subsidiabiles en matière de prévention, collectes papiers/cartons, bâches agricoles, déchets organiques,...
10. Centrale de marchés IDEFIN: - approbation du contrat de fourniture de la puissance et de l'énergie électrique basse tension entre la commune et la S.A. "LAMPIRIS"- approbation du contrat de fourniture de la puissance et de l'énergie électrique et de gaz naturel entre la commune et la S.A. "Electrabel Customer Solutions"
11. Points reportés de la séance précédente : Politique de sécurité – Débat sur les

problèmes propres à la commune notamment dans la perspective du plan zonal de sécurité - Affectation des moyens fiscaux supplémentaires dont la commune s'est récemment dotée.

▮ **Huis-clos :**

1. Enseignement – Désignations diverses
2. Désignation d'un(e) employé(e) d'administration repris(e) dans la réserve de recrutement en vue d'effectuer un remplacement

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Secrétaire, J.P.FRANQUINET

Le Bourgmestre, L.BOUVEROUX